



BILAN 2021

Multi-accueil communautaire « les p'tits loups »

Association ADMR des Dolmens JRS
9 rue Clément Ader – 35150 JANZE

I. PREAMBULE

Ce document présente le bilan de fonctionnement annuel 2021 du multi-accueil les p'tits loups, tel que prévu par la convention valant mandatement par la communauté de communes Roche aux fées communauté (désignée sous le libellé RAFCOM) de l'association ADMR des Dolmens JRS chargée d'assurer sur le territoire de la communauté de communes au titre du service social d'intérêt économique général « petite enfance » la gestion du multi-accueil communautaire.

II. BILAN DE L'ACTIVITE

A. BILAN GENERAL

1. Gestion des places

Les enfants accueillis en 2021 l'ont été suite à des décisions de la commission d'attribution des places réunissant : la directrice du multi-accueil Mme LE THENO, la coordinatrice petite enfance-jeunesse Mme WEHRUNG et ou l'animatrice du RIPAME, Mme Sophie LE PENNEC, et l'élue en charge de la petite enfance à RAFCOM Mme RUPIN, ainsi que la directrice de l'association Mme PEYROUSET. A noter que RAFCOM a souhaité mettre en place en 2020 une commission d'attribution des places commune au multi-accueil et à la micro-crèche de MARCILLE-ROBERT. En 2021, deux commissions ont été organisées :

- En avril 2021 : pour les entrées prévues en septembre. 36 demandes ont été examinées.

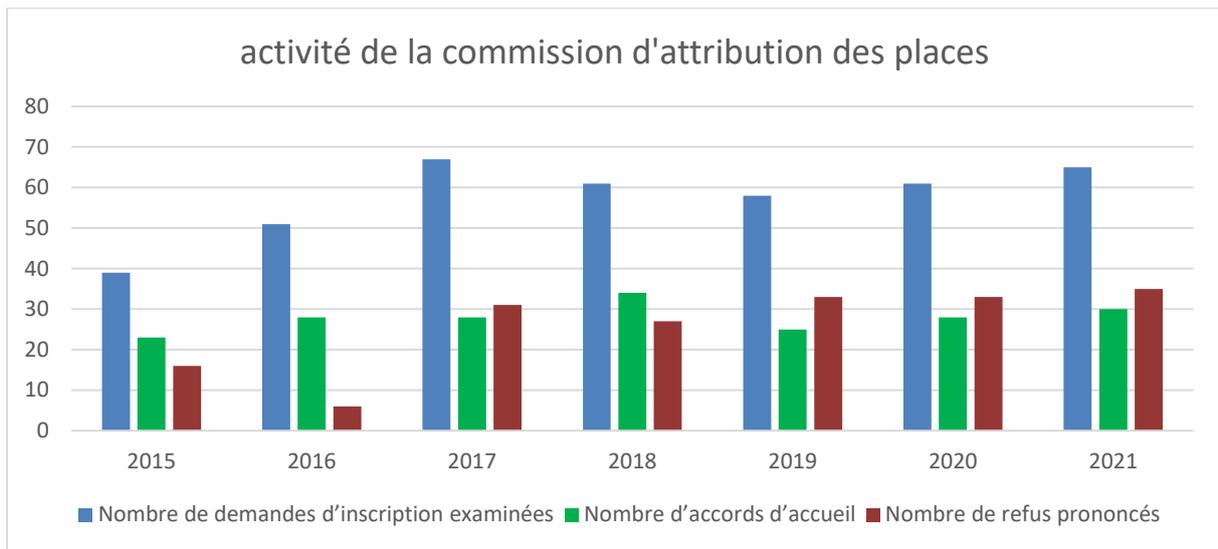
Type de demande examinée	Nombre	décision de la commission	décision de la famille pour suite à donner
Accueil régulier (nouveau dossier)	30	21 accords 9 refus	20 accords avec 4 réajustements du nombre de jours et 1 recul de date d'accueil
demandes pour un passage d'accueil occasionnel/urgence en accueil régulier	1	1 accord	1 accord
Demande d'augmentation de contrat	5	5 accords	5 accords
	36	27 accords 9 refus	26 accords

- En octobre 2021, pour les entrées prévues en janvier 2021. 29 demandes ont été examinées.

Type de demande examinée	Nombre	décision de la commission	décision de la famille pour suite à donner
Accueil régulier (nouveau dossier)	26	25 refus 1 accord	1 accord occasionnel
Demandes pour un passage d'accueil occasionnel/urgence en accueil régulier	1	1 accord	1 accord
Demande d'augmentation de contrat	2	1 refus 1 accord	1 accord puis arrêt pour un autre mode de garde
	29	3 accords 26 refus Dont 6 inscriptions en liste d'attente	2 accords

Une analyse de l'activité de la commission d'attribution des places depuis la création du multi-accueil est proposée ci-dessous :

année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Nombre de demandes d'inscription examinées	39	51	67	61	58	61	65	402
Nombre d'accords d'accueil	23	28	28	34	25	28	30	196
Nombre de refus prononcés	16	6	31	27	33	33	35	181
nombre d'accords des familles	23	28	23	27	21	24	28	174
% de satisfaction théorique	59,0%	54,9%	41,8%	55,7%	43,1%	46,7%	46,2%	48,8%
% de satisfaction réelle	59,0%	54,9%	34,3%	44,3%	48,7%	40,0%	43,1%	43,3%



Le nombre de dossiers de demande examinés est relativement stable sur les dernières années, cad autour de 60 par an, et a retrouvé un niveau proche de 2017 avec 65 en 2021. La commission d'attribution des places du mois d'octobre a toujours moins de places à proposer du fait du faible nombre de départs en janvier. La plupart des départs d'enfants ont en effet lieu à l'été, avant la rentrée à l'école en septembre. Cela a été particulièrement marqué en 2021 puisqu'aucune place ou presque en accueil régulier n'était disponible.

Le multi-accueil s'est associé au RIPAME pour organiser un nounou-dating en avril et octobre 2021, dans les jours suivants la commission d'attribution des places, afin de permettre aux familles ayant obtenu un refus, de faciliter leur recherche d'une assistante maternelle.

2. Composition de l'équipe professionnelle

Au 31 décembre 2021, la composition de l'équipe professionnelle du multi-accueil était la suivante :

Nom-prénom	Fonction	Temps de travail
LE THENO Valérie	Directrice	100%
COLLET Julie	Educateur de jeunes enfants	100%
GUERIN Marie	Auxiliaire de puériculture	100%
ETASSE Claire	Auxiliaire de puériculture	85%
MARCHAND Hélène	Assistante petite enfance	100%
GUIFFAUT Emilie	Assistante petite enfance	100%
ROSSIGNOL Céline	Assistante petite enfance	90%
LOUESSARD Frédérique	Assistante petite enfance	80%
RANCHIN Victoria	Assistante petite enfance	90%
AUBERT Delphine	Infirmière	30%
DOCHE Cécile	psychomotricienne	20%
TOTAL		8.95 ETP

La puéricultrice a été remplacée par une infirmière courant octobre 2021. En effet, la pénurie de personnel soignant a rendu impossible le recrutement d'un professionnel à petit temps partiel. Le choix a été fait de proposer à l'infirmière coordinatrice des centres de santé d'assurer le 30% de référent santé pour le multi-accueil.

L'équipe s'est réunie mensuellement et a bénéficié de seulement 1 séance d'analyse de pratique en 2021 en raison des contraintes pour se réunir dans une salle à 12 personnes.

B. DONNEES QUANTITATIVES RELATIVES A L'ACCUEIL DES ENFANTS

1. Activité globale

L'année 2021 a été marquée par la pandémie de COVID-19 qui a entraîné la fermeture du multi-accueil 3 semaines en avril

La fréquentation mensuelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

2021	nombre d'enfants inscrits par mois	potentiel de jours d'ouverture	potentiel en heures d'ouverture	nombre d'heures réalisées =heures de présence réelles	nb d'heures d'accueil régulier	nombre d'heures d'adaptation	nb d'heures urgence	nb d'heures accueil occasionnel
janvier	48	20	5 180,00	4 034,92	3 963,15	4,50	0,00	67,27
février	54	20	5 180,00	3 993,92	3 890,50	13,07	76,16	14,19
mars	55	22	5 698,00	4 269,33	4 153,47	11,63	21,65	82,58
avril	50	7	1 813,00	1 566,38	1 489,95	0,00	0,00	76,43
mai	55	18	4 662,00	3 934,20	3 755,84	6,83	6,17	165,36
juin	59	22	5 698,00	4 888,30	4 553,26	4,07	141,88	189,09
juillet	57	21	5 439,00	3 984,07	3 485,30	6,28	255,69	236,80
août	44	7	1 813,00	1 297,91	1 215,34	23,65	36,24	22,68
septembre	54	22	5 698,00	4 353,09	4 115,38	27,20	55,55	154,96
octobre	53	21	5 439,00	4 085,26	3 539,57	14,88	314,80	216,01
novembre	50	19	4 921,00	3 458,06	3 147,43	2,07	87,73	220,83

décembre	46	17	4 403,00	3 340,43	3 001,94	6,03	7,18	325,28
total		216	55 944,00	43 205,87	40 311,13	120,21	1003,05	1771,48

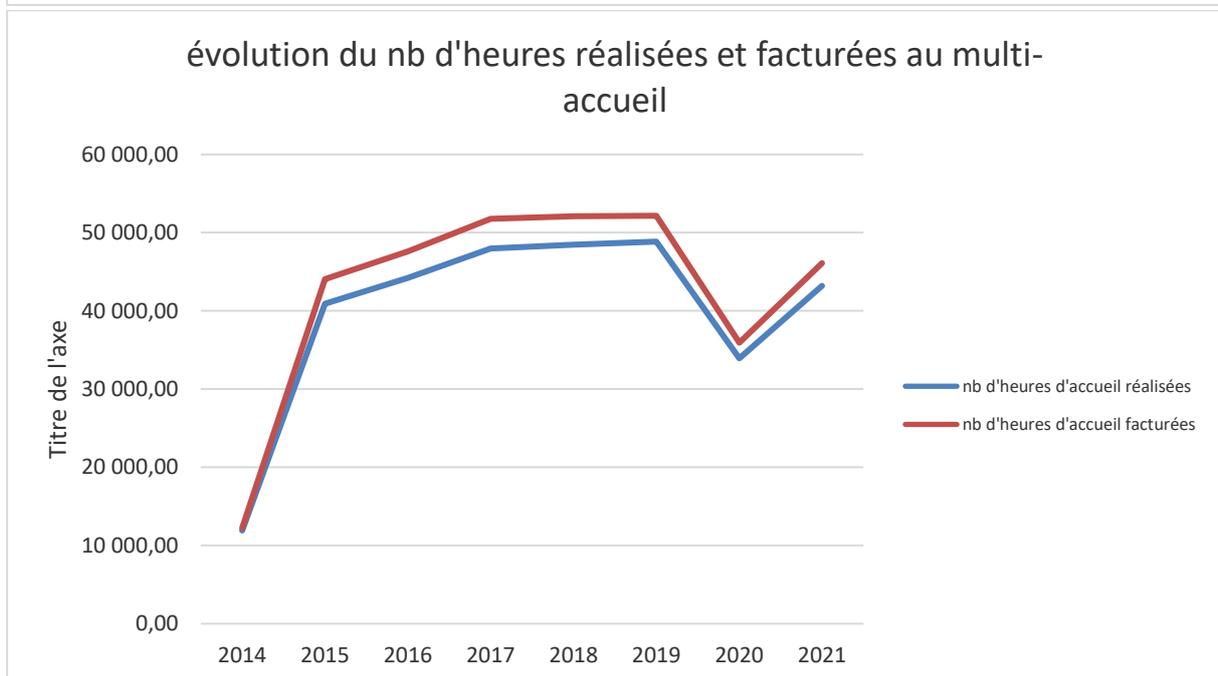
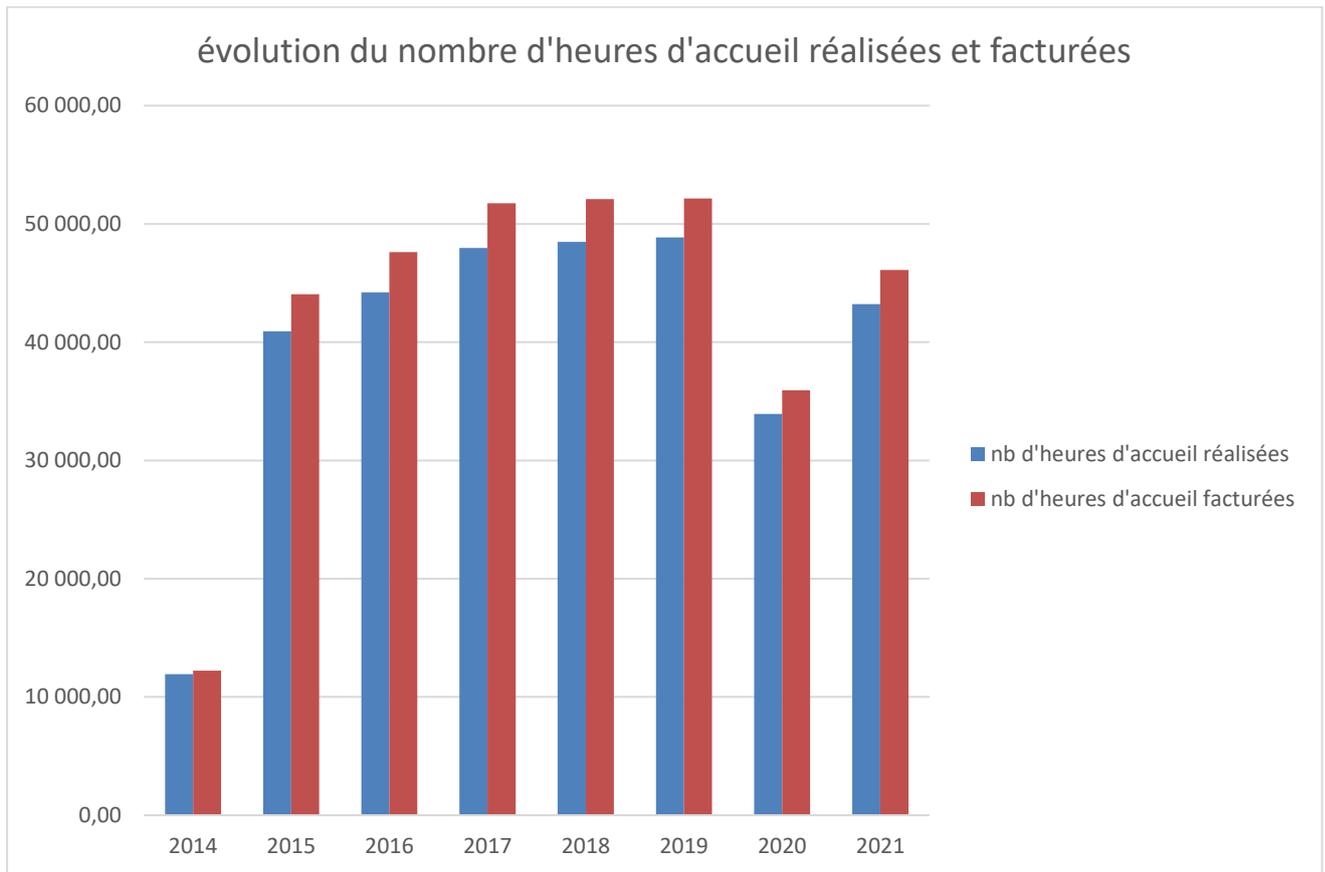
2021	taux d'occupation par rapport aux heures réalisées en %	nombre d'heures facturées	taux d'occupation par rapport aux heures facturées en %	heures facturées/heures réalisées
Janvier	77,89%	4 328,52	83,56%	107,3%
Février	77,10%	4 374,37	84,45%	109,5%
Mars	74,93%	4 567,32	80,16%	107,0%
Avril	86,40%	1 610,71	88,84%	102,8%
Mai	84,39%	4 076,75	87,45%	103,6%
Juin	85,79%	5 094,13	89,40%	104,2%
Juillet	73,25%	4 367,85	80,31%	109,6%
Aout	71,59%	1 306,75	72,08%	100,7%
Septembre	76,40%	4 474,41	78,53%	102,8%
Octobre	75,11%	4 380,25	80,53%	107,2%
Novembre	70,27%	3 958,92	80,45%	114,5%
Décembre	75,87%	3 622,25	82,27%	108,4%
total	77,2%	46 162,23	82,5%	106,8%

Les nombres d'heures d'accueil réalisées et facturées sont inférieurs aux prévisions du fait de la fermeture obligatoire du mois d'avril et de plusieurs épidémies de gastro-entérites.

Le taux d'occupation réel est de 77.2 % et le taux d'occupation financier de 82.5 %, ce qui est conforme aux objectifs.

Le taux d'heures facturées/heures réalisées est inférieur, de peu, à 107 % comme indiqué dans la convention de mandatement.

L'activité 2021 est donc globalement supérieure à celle de 2020, mais inférieure à 2019.



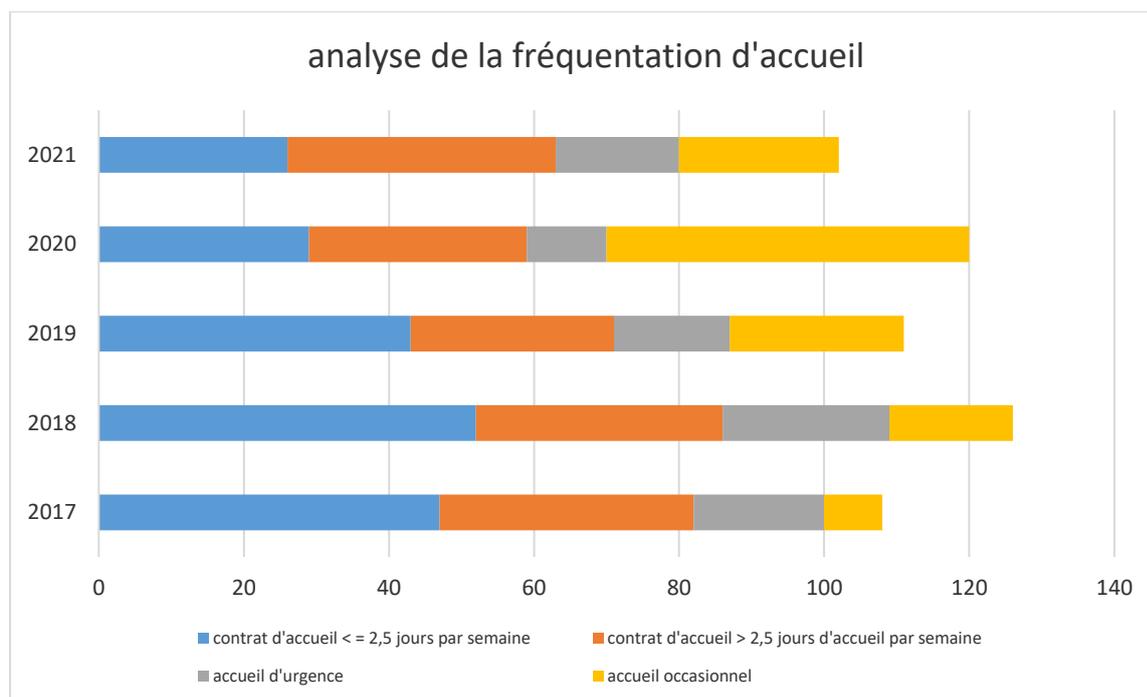
Les heures facturées sont proches des heures réalisées comme le montre le graphique, surtout depuis 2019. Cela implique une forte réactivité de la directrice de la structure afin de « coller » aux besoins des parents.

L'accueil régulier représente 93.3 % (89.8% en 2020) des heures d'accueil réalisées tandis que l'accueil occasionnel est redescendu à 4.1% (4.1% en 2019, 7.8% en 2020). En

effet, durant la période de fonctionnement à 10 places en 2020, l'ensemble des heures d'accueil effectuées l'ont été sous un statut d'accueil occasionnel.

Le tableau suivant récapitule les différents modes de fréquentation du multi-accueil sur l'année 2021 ;

type d'accueil	nombre de jours d'accueil par semaine	nb d'enfants accueillis	proportion de temps d'accueil régulier		
			temps d'accueil	Nb d'enfants	
accueil régulier	1 jour	14	< 50%	26	41,3%
	2 jours	12	>50%	37	58,7%
	3 jours	5			
	4 jours	6			
	5 jours	26	total :	63	
accueil d'urgence		17			
accueil occasionnel		22			



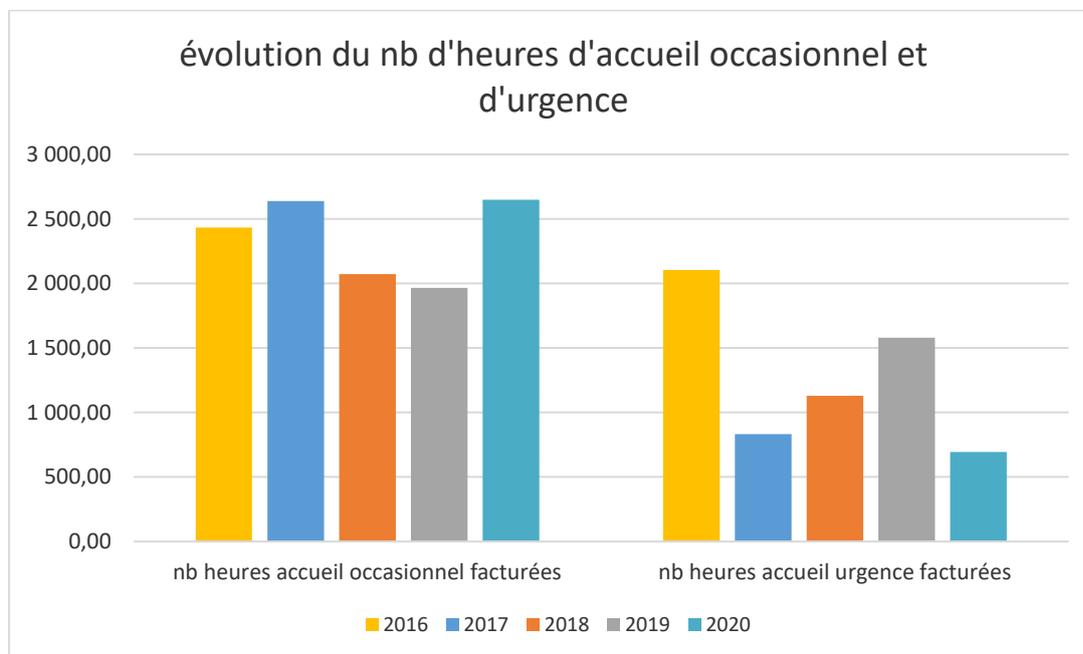
En 2021, le multi accueil a accueilli 85 familles et 92 enfants.

38 nouveaux enfants ont intégré le multi-accueil cette année.

Certains enfants, ayant eu des contrats en occasionnels, puis en régulier, sont donc comptabilisé deux fois.

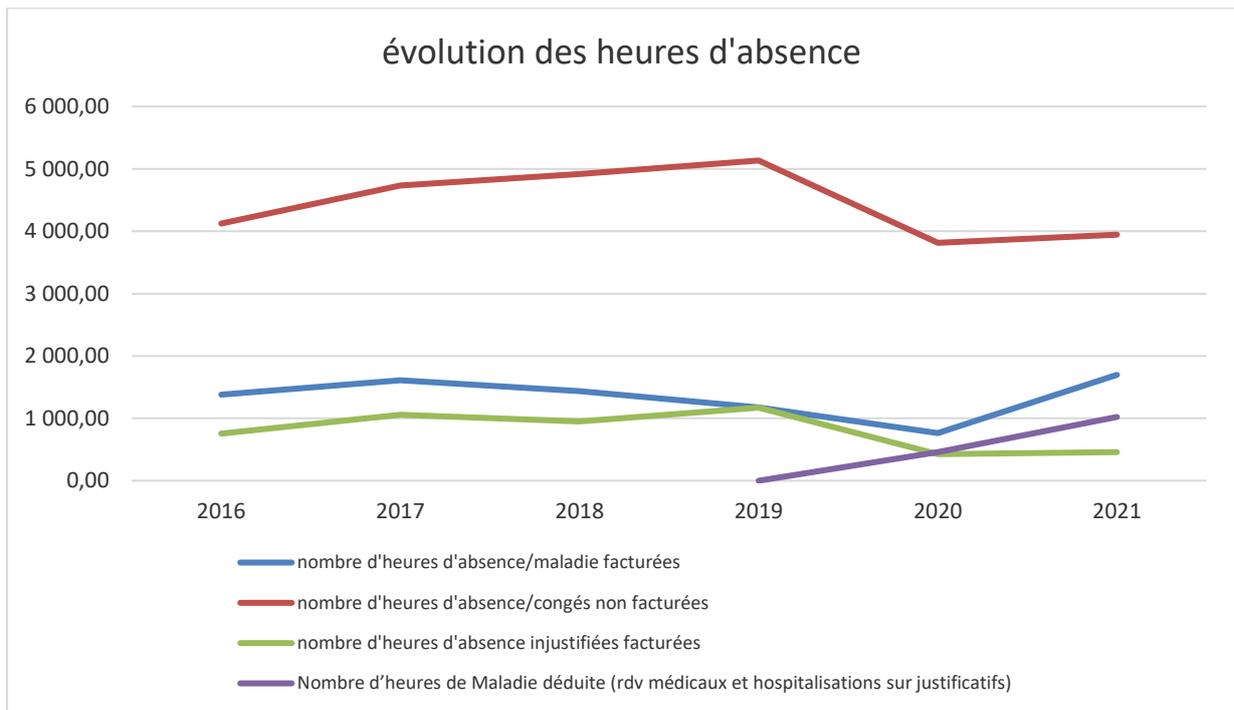
En ce qui concerne l'accueil d'urgence, l'année 2021 a permis un retour progressif des familles en urgence (réflexe qui s'était un peu perdu durant l'année covid 2020).

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nb d'enfants accueillis sur la place d'urgence	19	20	25	18	11	17
Nb d'heures d'accueil	2 127.50	8 43.00	1 137.75	1 578.67	693.67	1 111.03



Enfin, il est intéressant d'analyser le nombre d'absences enregistrées :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
nombre d'heures d'absence/maladie facturées	1 381,52	1 611,27	1 436,50	1 177,65	764,23	1 698.04
nombre d'heures d'absence/congés non facturées	4 125,55	4 732,15	4 918,02	5 134,40	3 815,17	3 944.46
nombre d'heures d'absence injustifiées facturées	756,95	1 055,53	949,80	1 171,93	425,75	461.26
Nombre d'heures de Maladie déduite (à partir de la 2de journée d'abs, rdv médicaux, hospitalisations sur justificatifs)				203,55	460	1 022.50
Nombre d'heures d'absence liées au COVID					1 098,08	3 476.83



La mesure adoptée en mars 2019 modifiant le nombre de jours de carence en cas d'absence lié à la maladie s'est traduit par une diminution du nombre d'heures d'absence facturées à ce motif (pour mémoire, la carence est passée de 3 à 1 jour). La tendance s'est poursuivie en 2020. Mais en 2021, nous avons connu une recrudescence des maladies chez les jeunes enfants (gastro, varicelle, bronchite et bronchiolite) expliqué par une surprotection des enfants en 2020 qui ont à nouveau été confronté aux virus existants en 2021.

2. Caractéristiques des enfants et de leur famille

- Situation familiale des parents

Voici la répartition des 85 familles en nombre et en pourcentages selon leur situation familiale :

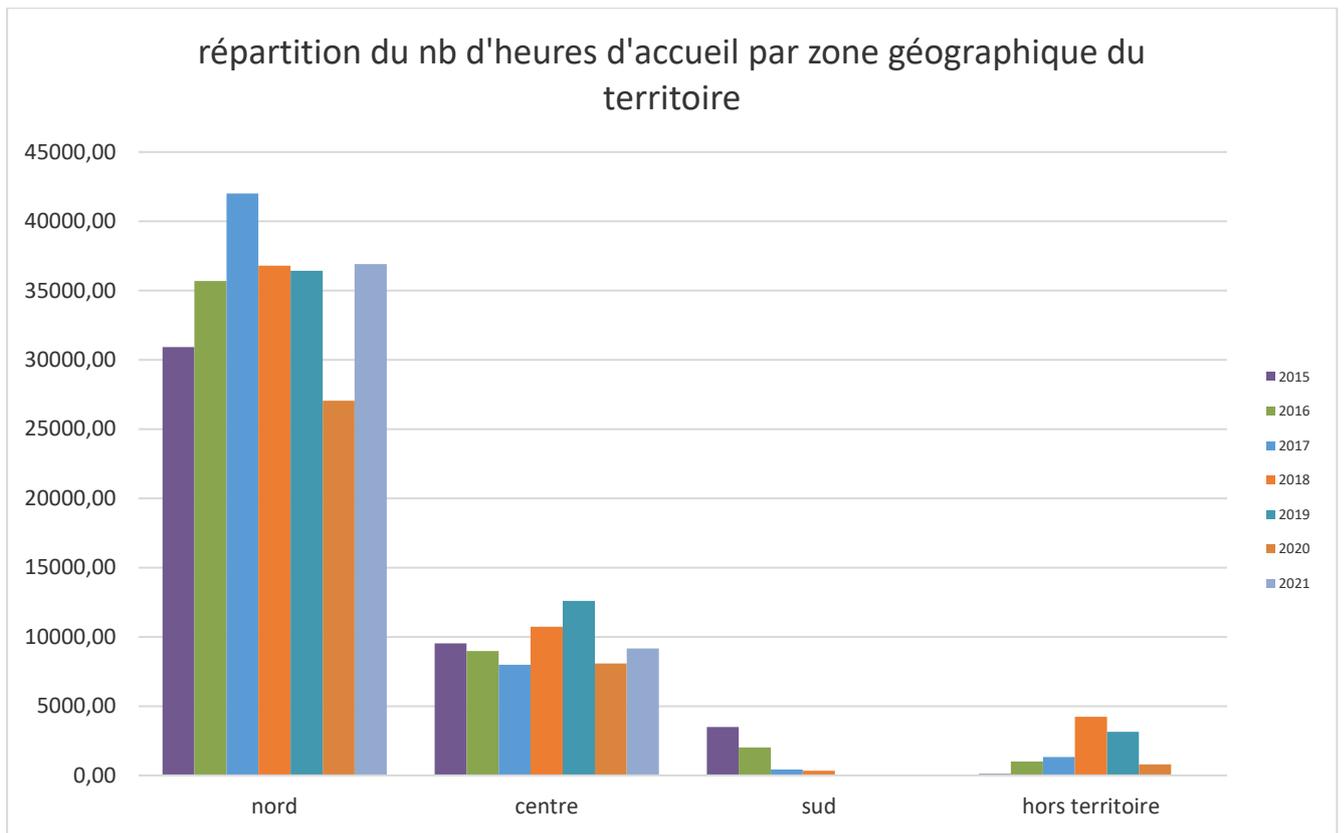
Situation familiale	2018		2019		2020		2021	
mariage	52	47,7%	46	48,9%	48	55,8%	56	65,9%
union maritale	20	18,3%	14	14,9%	10	11,6%	8	9,4%
célibat (un des parents non connu)	4	3,7%	2	2,1%	3	3,5%	2	2,4%
séparation (mère ou père ayant autorité parentale)	3	2,8%	3	3,2%	3	3,5%	3	3,5%
divorcé	0	0,0%	2	2,1%	1	1,2%	1	1,2%
veuvage	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
pacs	28	25,7%	26	27,7%	20	23,3%	15	17,6%
Famille d'accueil	2	1,8 %	1	1,1%	1	1,2%	0	0,0%

- Répartition géographique des familles

Le multi-accueil a accueilli 92 enfants issus de 85 familles, résidant sur le territoire de la Roche aux fées. La répartition des heures d'accueil et du nombre d'enfants accueillis au regard du lieu de résidence de l'enfant est la suivante :

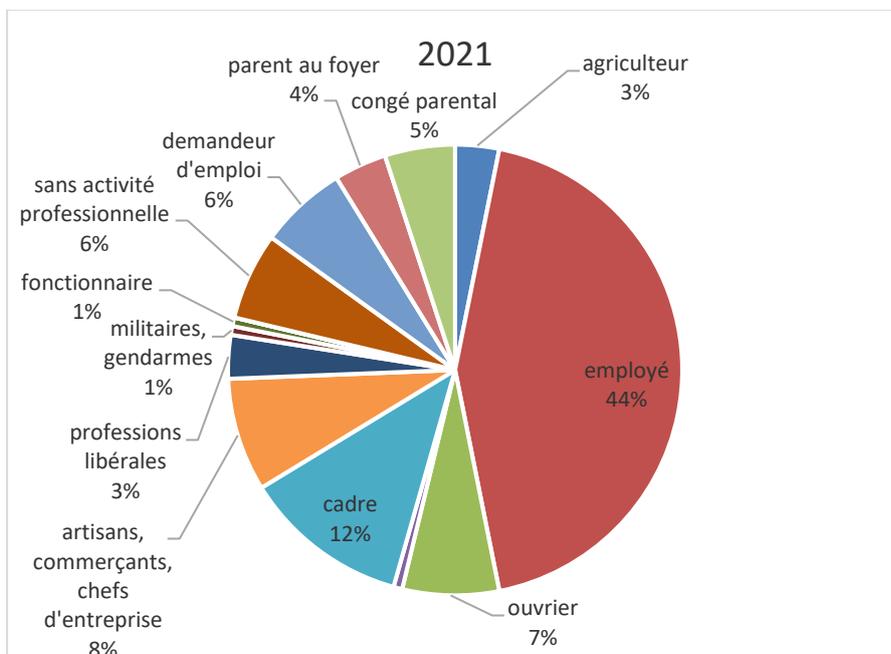
		2021			2020
		nb d'heures d'accueil	nb d'enfants	% heures	% heures
nord	AMANLIS	3 680,79	7	8,0%	9,8%
	BOISTRUDAN	104,50	2	0,2%	0,2%
	BRIE	4 719,50	8	10,2%	7,5%
	ESSE	2 579,82	3	5,6%	4,2%
	JANZE	25 819,87	48	56,0%	53,7%
				80,0%	75,3%
centre	COESMES	2 633,54	7	5,7%	7,9%
	LE THEIL DE BRETAGNE	3 464,08	10	7,5%	3,4%
	MARCILLE ROBERT			0,0%	0,0%
	RETIERS	386,50	2	0,8%	4,1%
	STE COLOMBE	1 574,75	3	3,4%	2,7%
	THOURIE	1 103,50	1	2,4%	4,4%
				19,9%	22,5%
sud	MARTIGNE FERCHAUD				0,0%
				0%	0,0%
hors territoire	CORPS NUDES				0,2%
	CHARTRES DE BRETAGNE				0,4%
	CHAVAGNE				0,0%
	RENNES				0,0%
	SAULNIERES	40,64	1	0,1%	0,1%
	TRESBOEUF				1,5%
					2,2%
					0,0%

99.9 % des heures d'accueil réalisées l'ont été pour des enfants résidant sur le territoire RAFCOM. Par comparaison, en 2020, cette proportion était de 97.8 %. La commission d'attribution des places a veillé à la répartition des enfants accueillis sur le territoire, même si beaucoup de demandes émanent de familles résidant sur JANZE.

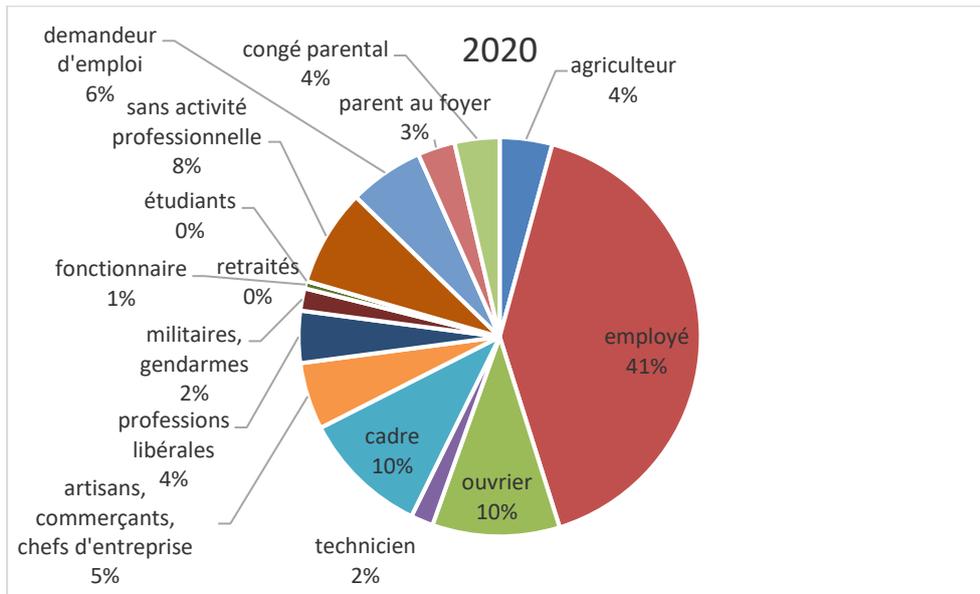


- Répartition par catégorie socio-professionnelle des parents

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des parents en fonction de la CSP (communiquée lors de l'inscription de l'enfant) :



Pour mémoire, en 2020 :



- Répartition par revenu mensuel

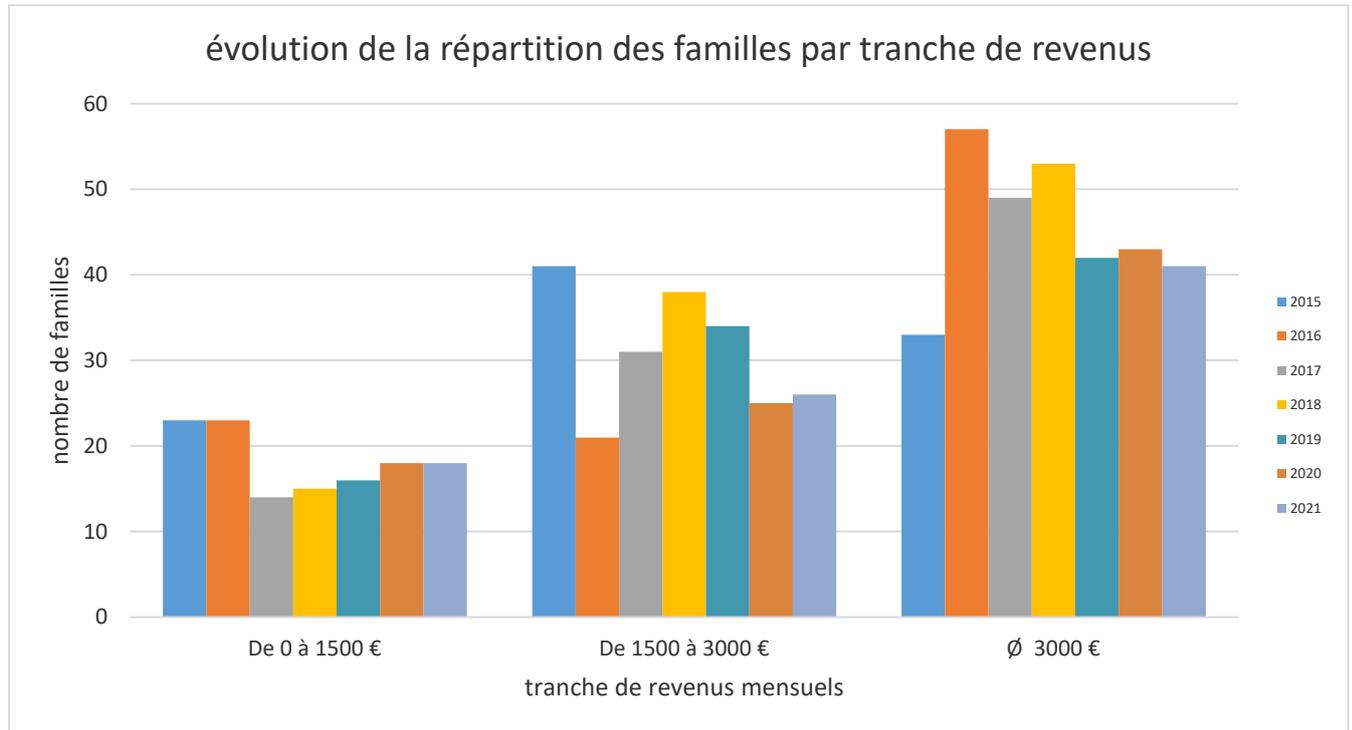
La répartition des 85 familles par revenu mensuel a été la suivante en 2021 :

Tranche de revenus	Nombre de familles	fourchette	Sous-totaux
inconnu			
De 0 à 10 €	10		
De 10 à 500 €	3		
De 500 à 1000 €	1		
De 1000 à 1500 €	4	De 0 à 1500 €	18
De 1500 à 2000 €	10		
De 2000 à 2500 €	5		
De 2500 à 3000 €	11		
De 3000 à 4000 €	18	De 1500 à 3000 €	26
De 4000 à 6000 €	23	➤ 3000 €	41

50 % des familles présentent un revenu inférieur à 3000 € mensuels (54.3 % en 2018). Il est intéressant d'analyser l'évolution depuis 2015 du profil des familles accueillies :

année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
% de familles à revenus mensuels <1500€	23,7%	22,8%	14,9%	14,2 %	17,4 %	20,9 %	21.2%
% de familles à revenus entre 1500 et 3000 €	42,3%	20,8%	33,0%	35,8%	37 %	29,1 %	30.6%
% de familles à revenus >3000 €	34,0%	56,4%	52,1%	50%	45,7%	50 %	48.2%

On note principalement l'augmentation des familles à faible revenus qui s'explique par l'accueil de plusieurs enfants issus de familles de migrants ou en situation sociale très précaire.



- Répartition des familles par coût horaire

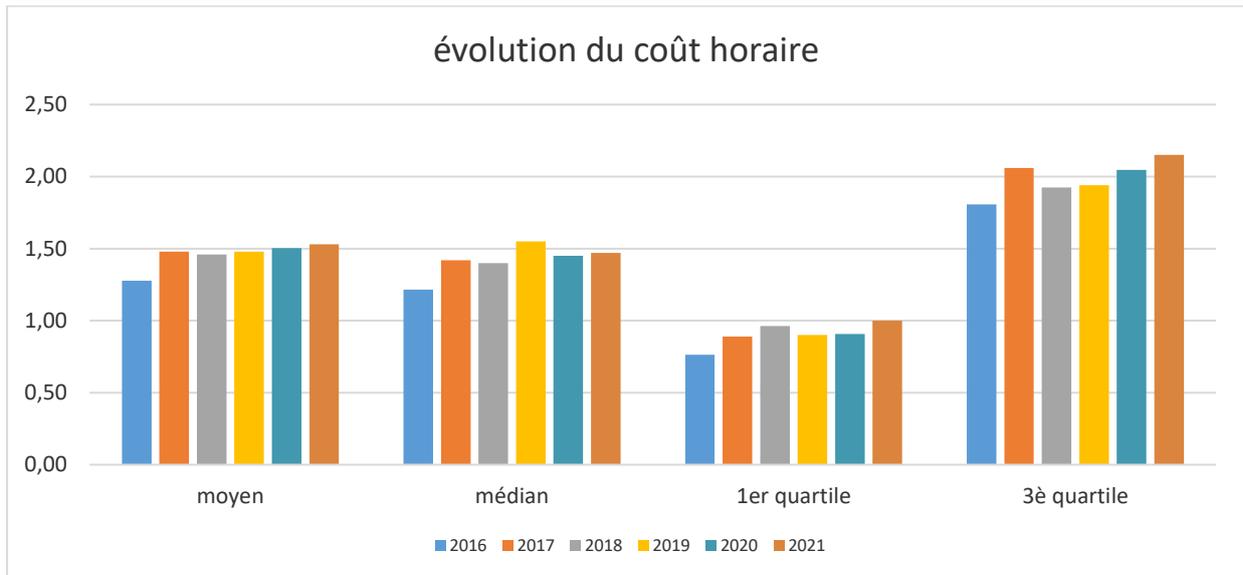
La répartition des familles par coût horaire payé au multi-accueil pour l'accueil des enfants est une autre donnée qui caractérise le public accueilli (le taux horaire dépend des revenus mensuels et du nombre d'enfants à charge au sein du foyer, qui déterminent un taux d'effort).

Pour 2021, les données étaient les suivantes :

Coût horaire moyen	1.53 €/heure		
Coût horaire minimal	0.20 €/heure	Coût horaire maximal	2.92 €/heure
Coût médian	1.47 €/ heure	50% des familles ont un coût inférieur et 50% ont un coût supérieur	
1 ^{er} quartile	1.00 €/heure	25% des familles ont un coût inférieur	
3 ^{ème} quartile	2.15 €/heure	75% des familles ont un coût inférieur	

Pour l'année 2020 :

Coût horaire moyen	1.50 €/heure		
Coût horaire minimal	0.20 €/heure	Coût horaire maximal	2.92€/heure
Coût médian	1.45 €/ heure	50% des familles ont un coût inférieur et 50% ont un coût supérieur	
1 ^{er} quartile	0.91 €/heure	25% des familles ont un coût inférieur	
3 ^{ème} quartile	2.05 €/heure	75% des familles ont un coût inférieur	



La tendance est à la hausse du coût horaire (cf coût médian) depuis 2016, ce qui est à rapprocher de la proportion en hausse des familles comprises dans la tranche de revenus intermédiaire (1500 à 3000 € mensuels).

C. ELEMENTS COMPLEMENTAIRES A LA GRILLE FINANCIERE

La grille financière 2021 a été renseignée sur le modèle du document demandé lors de la validation de la convention de mandatement.

Le compte de résultats 2021 du multi-accueil est également joint.

Les précisions suivantes sont à apporter :

- en ce qui concerne le montant des recettes :
 - des recettes en provenance de la CAF ont été renseignées dans la grille financière car communiquées fin juin 2022 et en septembre 2022, mais n'apparaissent pas dans le compte de résultats. Une estimation avait été établie pour établir le compte de résultats.
 - Ont été réinjectées dans la rubrique « autres recettes » : le montant de la CTG, l'abattement de taxe sur salaire, le montant d'activité partielle (en lien avec la fermeture obligatoire de la structure en avril) ainsi que le montant d'aide exceptionnelle allouée par la CAF en raison de l'épidémie de COVID-19.
- En ce qui concerne le montant des dépenses du groupe 1, elles sont logiquement inférieures aux prévisions du fait de la fermeture et de la baisse d'activité.
- En ce qui concerne les charges de personnel, l'avenant 43 est entré en vigueur en octobre 2021 et a pour effet global de majorer les rémunérations mais certains emplois n'ont pas été pourvus (la puéricultrice) sur toute l'année ou l'activité du

service a généré moins d'heures de travail que prévu (par exemple pour l'homme toute mains et la comptable).

- En ce qui concerne les dépenses du groupe 3, certaines dépenses ont été éclatées car certaines ont des clés de répartition différentes.